



HAL
open science

La morphographie grammaticale : le marquage des accords sur les verbe

Céline Vaguer

► **To cite this version:**

Céline Vaguer. La morphographie grammaticale : le marquage des accords sur les verbe. L'orthographe dans les enseignements-apprentissages de la lecture et de l'écriture du primaire au secondaire, Feb 2010, Cergy-Pontoise, France. 24 p. hal-00980340

HAL Id: hal-00980340

<https://hal.science/hal-00980340>

Submitted on 17 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La morphographie grammaticale : le marquage des accords sur les verbes

Céline VAGUER

Maître de conférences

Université de Toulouse II-Le Mirail – CNRS UMR 5263 (CLLE-ERSS)

vaguer@univ-tlse2.fr

1. Nom et verbe : un apprentissage inégal ?

Rappelons que, dans le système français, l'enseignement de la grammaire à l'école élémentaire concerne « le verbe et le nom », qui « sont les points d'articulation des principaux phénomènes syntaxiques. Leur identification permet d'entrer dans la construction de la phrase ou du texte et de comprendre qu'elle n'est pas une simple succession de mots. Leur manipulation met en évidence les liens qu'ils entretiennent avec tous les autres composants de l'énoncé » (*Les nouveaux programmes*, 2004 : 190). Ces liens étroits entre le verbe et le nom, et plus précisément les phénomènes d'accord sur les verbes, seront mis en relief dans la présente étude à travers les principales erreurs que l'on rencontre dans les productions écrites d'étudiants en première année de Licence.

• Défaut de l'accord sur une forme verbale simple

1. Grâce à ce procédé, on **établi** donc l'existence d'éléments minimaux porteurs de sens. (Joris, L1)
2. Les temps eux **provoque** des variation sur les pronoms personnels. (Joris, L1)
3. En effet lorsqu'on **segmentent** et **substituent** des morphèmes il faut qu'à l'arrivée ils aient un sens. (Lucas, L1)
4. Si on compare tout les mots qui **utilise** le verbe aimer on remarque que quelque soit le temps le morphème « penda » est le seul qui revient toujours. (Lucas, L1)
5. Il **conclue** en disant « une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier... ». (Angélique, L1)
6. La méthode **se définie** par une analyse rigoureuse de la phrase. (Angélique, L1)
7. Tout d'abord les verbes ne **change** pas. (Angélique, L1)
8. Nous savons qu'il existe deux grands types de linguistique, si l'on **exclue** la linguistique de l'énonciation. (Aurélie, L1)
9. Le pronom personnel n'**influ** pas sur la terminaison. (Aurélie, L1)
10. Il **s'établi** donc deux relations. (Margaux, L1)
11. Dès le début E. Benveniste **rappel** la définition de la linguistique (Justine, L1)
12. Lorsque l'on substitue à un mot un son ou une lettre on **abouti** à un changement du sens du mot. (Justine, L1)
13. Ensuite, la substitution, ce qui **signifit** remplacer les éléments décomposés par d'autres éléments. (Coraline, L1)

14. L'objet et l'étude du langage humaine et la méthode est l'observation car le linguiste **étud**i sans intervenir sur la langue. (Nina, L1)
16. Il évoque ensuite une méthode d'analyse et les différents niveaux qui la **constitue**e. (Cindy, L1)
17. La procédure tend à délimiter les éléments à travers les relations qui les **unissent**s. (Nora, L1)
18. « raison » **peux**x devenir par substitution « saison ». (Marion, L1)
19. On **comprend**s dès le début le côté scientifique de celle-ci. (Pauline, L1)
20. Nous supposons que les verbes en swahili ne se **conjugue**t pas. (Adeline, L1)
21. Il faut les **mettent**t en relation avec d'autres éléments. (Nora, L1)

• **Défaut de l'accord sur une forme verbale composée**

1. Le phonème [ŋ] **fait parti**i de la classe des phonèmes finaux. (Julie, L1)
2. Le langage est une structure formelle qui **a été établi**t, donc ils sont indissociables. (Lucille, L1)
3. Il conclut que tout ne peut pas **être** ni **segmenter**r ni **substituer**r. (Lucille, L1)
4. Les rapports syntagmatiques **sont**, quant à eux, **définies**s par le rapport qu'entretient une unité avec les autres unités... (Yanne, L1)
5. Mais certains phonèmes comme [d] ne **peut être réalisé**e hors de l'articulation phonétique... (Yanne, L1)
6. La méthode consiste en la segmentation du texte jusqu'à arriver à des phonèmes qui ne peuvent plus **être raccourci**i. (Lucas, L1)
7. Mais le prochain numéro ne sortira que lorsque **j'aurais réussi**t à me débloquent sur le couple qui coince (Anne, 40 ans)
8. Cela prouve bien que le champs de comparaison doit **être élargi**t. (Angélique, L1)
9. Ainsi on peut rapprocher *I reading* et *I read* de *You walking* et *You walk...* alors que la segmentation ne nous **l'aurait pas permis**t. (Aurélien, L1)
10. Le langage **est défini**t par une structure formelle. (Margaux, L1)
11. Les éléments que l'on **a pût**t au minimum séparer sont les phonèmes. (Margaux, L1)
12. On **est donc amener**r à penser que le segment signifie « je ». (Mathilde, L1)
13. Alors **j'ai chois**i l'imparfait. (Justine, L1)
14. Dans ce corpus le verbe **est formait**t de la manière suivante. (Justine, L1)
15. Dans certains cas, le « i » **est supprimer**r. (Élise, L1)
16. On peut remarquer que l'on **a supprimer**r le « i ». (Élise, L1)
17. Après **avoir présenter**r cette étape importante, Benveniste nous démontre les limites et les nuances de la segmentation et de la substitution. (Coraline, L1)
18. On **peut relevé**e les morphèmes communs entre certaines phrases de ce corpus. (Coraline, L1)
19. Il s'agit du même morphème qui **a évoluer**r. (Coraline, L1)
20. **J'ai définis**s les autres morphèmes et placé de côtés la fin de chaque mot. (Galadriel, L1)

21. J'ai **comparais** avec les verbes français... et j'ai ainsi par analyse **comparais** le classement et pu mettre en lumière un certain nombre de points grammaticaux de la langue swahili. (Lila, L1)
22. Après **avoir repérer** les unités phonématiques de l'élément, il établit les différentes manières de composition de ces unités. (Marine, L1)
23. J'ai **regarder** les morphèmes communs. (Nora, L1)
24. Ce linguiste français **est connue** pour ses travaux dans le domaine de la grammaire comparée. (Cindy, L1)
25. L'étude scientifique du langage soulève les questions qui **ont provoqués** un changement dans la linguistique. (Cindy, L1)
26. [ŋ] **fait partie** de la classe des phonèmes finaux. (Océane, L1)
27. Puis analyser ces éléments une fois qu'ils **sont décomposés**. (Nora, L1)
28. On constate et suppose donc que le « er » définit un arbre qui produit un fruit celui-ci définit par ce qu'on **pourrait appelé** le préfixe. (Nora, L1)
29. Cette méthode **permet d'identifier** et de comprendre les relations entre chaque éléments segmentable. (Marion, L1)

- **Défaut de l'accord sur la forme adjectivale, un participe employé seul**

1. Les deux phases de la méthode d'analyse ont donc **un ordre défini** (Clémence, L1)
2. La seconde étape consiste à substituer **les éléments segmenter** par d'autres éléments (Julie, L1)
3. – soit **une voyelle suivie** d'une consonne. (Lucille, L1)
4. Cette dernière, nous dit-il, est par ailleurs égale à **l'objet étudié**. (Élise, L1)
5. Au sens s'ajoute **la place défini** des phonèmes. (Coraline, L1)
6. Il justifie **la hiérarchie** précédemment **observer**. (Coraline, L1)
7. Les traits distinctifs seulement **substituables**. (Lila, L1)
8. A partir de là, j'ai commencé à analyser le nombre de phonèmes en dehors des terminaisons que j'avais deviné qu'elle était significatif du **verbe conjugué**. (Lila, L1)
9. La seule **unité non identifié** et le « tu ». (Marine, L1)
10. La **méthode utilisé** ici est celle qui consiste à identifier des éléments et les relations qui les unient. (Cindy, L1)
11. Il faut identifier **ces éléments décomposés** en fonction des substitution qu'ils admettent. (Nora, L1)
12. On constate et suppose donc que le « er » définit un arbre qui produit un fruit celui-ci **défini** par ce qu'on pourrait appelé le préfixe. (Nora, L1)
14. La chaîne **choisis** est en anglais. (Pauline, L1)

- **Préposition, conjonction ou forme verbale (homophones grammaticaux) ?**

1. En dernier lieu, Benveniste conclu en disant que segmentation et substitution ne peuvent s'appliquer **a** des portions de la chaîne parlée. (Joris, L1)
2. Le texte écrit par E. Benveniste **à** pour sujet les différentes étapes de l'analyse linguistique. (Lucas, L1)

3. En effet lorsqu'on segmentent et substituent des morphèmes il faut qu'a l'arrivée ils aient un sens. (Lucas, L1)
4. Pour ce faire on change ou remplace certains mots pour voir si la phrase à toujours un sens. (Angélique, L1)
5. Cet extrait à pour thème l'analyse linguistique. (Nina, L1)
6. En swahili un verbe et formé du sujet, de la marque du temps, du cod et enfin de la base verbal. (Galadriel, L1)
7. L'objet et l'étude du langage humaine et la méthode est l'observation car le linguiste étudie sans intervenir sur la langue. (Nina, L1)
8. La seule unité non identifié et le « tu ». (Marine, L1)

Cette liste non exhaustive ne peut que nous interpeller (que l'on soit linguiste ou didacticien). Comment expliquer ces erreurs ? Comment expliquer et s'expliquer que certaines notions ne sont pas maîtrisées alors qu'à l'issue du cycle des approfondissements (cycle 3) elles auraient du être acquises ? Rappelons, en effet, que l'observation réfléchie de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire) doit permettre à l'élève d'obtenir « une syntaxe plus assurée, une véritable agilité verbale, un vocabulaire plus précis, une orthographe mieux armée (notamment pour les accords en genre et en nombre, les relations entre le sujet et le verbe), un usage des temps verbaux adéquat aux projets d'écriture » (*Les Programmes*, 2004 : 32).

Des éléments de réponse peuvent nous être fournis dans une confrontation des contenus des *Programmes* et des manuels scolaires.

1.1. Nom et verbe dans les *Programmes* du cycle 3

« Nom » et « verbe », en tant qu'ils sont « les deux points d'articulation de la syntaxe de la phrase » doivent faire l'objet d'un travail soutenu (*Les Programmes*, p. 32). Regardons quelles sont les propositions avancées dans les *Programmes* pour assurer ce travail soutenu.

1.1.1. Le verbe (p. 190-191)

Le verbe apparaît comme un constituant complexe de la langue qui s'appréhende à travers la maîtrise de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison.

Comment identifier un verbe dans une phrase ? « À l'aide de critères convergents » – il n'y a pas de procédure automatique – que l'élève aura construit en repérant :

- « les modifications qui peuvent l'affecter : personne, nombre, temps... » (approche morphologique)
- « les éléments qui peuvent l'entourer : la négation, le nom ou le pronom sujet... » (approche distributionnelle)
- « que chaque verbe implique l'usage de certains compléments à l'exclusion d'autres » (approche syntaxique)

Que dire de l'orthographe verbale ? L'orthographe verbale concerne essentiellement **l'accord avec le sujet**. Elle suppose donc que l'élève sache : (i) identifier le verbe, (ii) identifier la fonction sujet, (iii) identifier dans la conjugaison verbale, l'orthographe adéquate du verbe en fonction de la nature du sujet (personne, nombre). L'élève doit donc mettre en œuvre plusieurs compétences pour une seule tâche qui semble primaire : « l'accord du verbe avec le sujet ». Il doit maîtriser la grammaire de la phrase (pour reconnaître le sujet et le verbe) et la morphologie flexionnelle (la conjugaison, la personne et le nombre) pour accorder son verbe.

L'orthographe verbale s'illustre également à travers « une première approche des **homophones grammaticaux** et/est ; ces/ses/s'est/c'est ; a/à ; etc. (dont la plupart concerne des verbes) » (*op. cit.* : 191).

La conjugaison est « centrée sur l'observation des variations qui affectent les verbes ». On apprend les règles pour conjuguer au présent, au passé composé, à l'imparfait, au passé simple, au futur, au conditionnel, au présent du subjonctif. Que signifie « apprend les règles » ? Est-ce prendre conscience que la conjugaison verbale ce n'est pas juste savoir par cœur les désinences/terminaisons verbales, mais que derrière chacune d'elles se cache un savoir qui concerne le temps, la personne (masculin, féminin), le nombre (singulier, pluriel) et le mode (et éventuellement l'aspect et la voix) ?

Autrement dit, pour reconnaître le verbe, les élèves « doivent passer d'une attitude uniquement fondée sur la compréhension de la phrase – sur une sémantique – à une attitude qui prenne aussi en compte la morpho-syntaxe, à une réflexion métalinguistique. Il ne s'agit pas d'opposer les deux formes de compréhension mais de les superposer. L'émergence d'une conscience méta-syntaxique et d'une conscience méta-morphologique ne va pas de soi chez de jeunes apprenants qui viennent

d'apprendre à lire, et pour qui tout est décodage et interprétation lexicographique » (Tisset, 2004 : 34).

1.1.2. Le nom (p. 191-192)

Le nom apparaît de prime abord comme une catégorie moins complexe que le verbe puisqu'il ne s'appréhende qu'à travers la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe.

Comment identifier un nom dans une phrase ? Le nom peut être identifié :

- « par ses variations : nombre, genre » (approche morphologique)
- « par les éléments qui l'entourent : déterminant et expansions » (approche distributionnelle)

Les variations opérées sur **la détermination** (articles, déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis) permettent de « distinguer celle qui renvoie à un individu et celle qui renvoie à toute une classe » (est-on toujours du côté de l'apprentissage du nom ou de celle du déterminant ?).

Les opérations linguistiques, « les jeux » (déplacement, substitution, expansion, réduction) sur les différentes expansions du nom (adjectif qualificatif, relative, complément du nom) permettent de développer l'agilité des élèves dans les projets d'écriture et d'affermir sa compréhension des textes ». On ne parle donc pas du rôle joué par « les jeux » dans l'identification des catégories grammaticales et de leurs fonctions dans la phrase ?

Que dire de l'orthographe du nom ? L'élève doit apprendre à mobiliser son attention pour repérer les chaînes d'accord dans le groupe nominal et marquer l'accord lorsqu'il écrit (*Les Programmes*, p. 192).

1.1.3. Bilan

		Verbe	Nom
Grammaire	Approche morphologique	personne, nombre, temps	genre, nombre
	Approche distributionnelle	négation, nom ou pronom sujet	déterminant, expansions
	Approche syntaxique	compléments (obligatoires, facultatifs)	expansions du nom
Orthographe		accord avec le sujet homophones grammaticaux	accord dans le GN
Conjugaison		règles pour le présent, le passé composé, l'imparfait, le passé simple, le futur, le conditionnel, le présent du subjonctif	

Le verbe apparaît donc dans sa complexité.

1.2. Nom et verbe dans les manuels scolaires

Si l'on regarde du côté des manuels scolaires, on se rend compte que « nom » et « verbe » ne sont pas sur un pied d'égalité dans l'acquisition de la langue.

G. Petit (2004) met en évidence que la présentation du verbe dans les manuels scolaires ne permet pas forcément son repérage aisé par les élèves. En effet, « l'importance accordée au verbe reste massivement ancrée sur ses propriétés flexionnelles. Le nombre de chapitres consacrés explicitement (dans leur titre) au nom excède très largement ceux dédiés aux verbes, si l'on excepte les chapitres traitant des temps et des accords » (*op. cit.* : 51).

« La logique didactique des manuels est celle de l'instillation. Les connaissances sont réparties sur l'ensemble de l'espace du manuel. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le chapitrage¹ ne rend pas compte d'une hypothèse sur la structuration des données observées, mais d'une contrainte pédagogique et politique » (Petit, 2004 : 56).

La grammaire représente l'axe le plus riche en leçons touchant le verbe. Toutefois deux orientations se dégagent pour présenter le verbe : « la minimisation de l'entité verbe (FCM, LBM) soit par le rôle résiduel qui lui est affecté dans l'affichage (FCM²), soit par une focalisation massive sur son nœud immédiatement supérieur (le GV dans LBM). Lorsque le verbe dispose d'une représentation non réduite ou réductrice (APDLL), sa visibilité est brouillé par une ambiguïté d'affichage et une forme d'anarchie thématique. Le verbe reste un parent pauvre de l'axe grammatical, malgré l'attention qui semble lui être portée » (*op. cit.* : 60-61).

	FCM	LBM	APDLL
Grammaire	Phrases verbales, phrases non-verbales Les types de phrases Les formes de phrases Phrases simples, phrases complexes Le verbe et son sujet Les modes Les temps du passé Le complément d'objet direct Les compléments circonstanciels de temps et de lieu	Les types de phrases Groupe nominal sujet (GN1) et groupe verbal (GV) L'accord du verbe avec le GN sujet (1) L'accord du verbe avec le GN sujet (2) Les constituants du GV : le verbe et son complément Le GN complément essentiel du verbe (ou GN2) Compléments du verbe déplaçables et supprimables	Le nom et le verbe Comment reconnaître un nom d'un verbe La phrase simple Le nom et le verbe Le groupe nominal et le groupe verbal Les compléments Le sujet et le verbe Les compléments du verbe : le complément d'objet Les compléments de phrase : les compléments circonstanciels

¹ Pour une présentation détaillée du chapitrage du verbe, voire l'article de G. Petit (2004). Le travail reste à faire pour le nom.

² FMC (Français CM. Lecture expression, Paris, Belin),

Vocabulaire	Mots en famille : noms et verbes Le vocabulaire du temps	Du verbe au nom	On peut fabriquer des verbes avec des noms On peut retrouver le nom qui est à l'intérieur d'un verbe
Orthographe	L'accord sujet / verbe (1) un seul sujet L'accord sujet / verbe (2) La terminaison des participes passés L'accord du participe passé (1) L'accord du participe passé (2)	Participe passé en <i>-é</i> ou infinitif en <i>-er</i> ? Je choisis entre <i>s'est</i> et <i>c'est</i> Participe passé en [e] ou imparfait en [ε] Rappel de l'accord du verbe	L'accord du verbe
Conjugaison ³	Les trois groupes de verbes <i>avoir</i> et <i>être</i>	Nommer un verbe : l'infinitif Conjuguer le verbe à l'impératif (1) Conjuguer le verbe à l'impératif (2) : <i>aller, venir, faire, voir, prendre</i>	Le nom du verbe Le verbe se conjugue La terminaison des verbes Les verbes <i>avoir</i> et <i>être</i> au présent Les verbes <i>avoir</i> et <i>être</i> au futur, passé composé et imparfait

L'axe consacré au vocabulaire présente la structure inverse du précédent (l'axe grammatical). Il gagne en cohérence ce qu'il perd en pondération. Le nombre de leçons est restreint mais focalise sur une donnée unique : la morphologie lexicale, et plus précisément la dérivation nom>verbe. Cette opération est loin d'épuiser l'identité lexicale du verbe et confirme le primat du nom sur le verbe.

Le verbe est défini dans les manuels scolaires (cf. Tisset 2004, Petit 2004) sur une base logico-sémantique et non syntaxique, ni distributionnelle ou flexionnelle :

« Le verbe est le mot qui dit ce que font les personnages. Le sujet de qui ou de quoi on parle. Pour trouver le sujet d'un verbe, on peut poser la question : *qui est-ce qui... ?* » (TLF)

Répondre à la question : *Que fait le chien ?* (FOLE) pour amener les élèves à commenter un vignette de *Boule et Bill* sur laquelle on voit le chien qui fait l'équilibriste avec une pile de tasses et de soucoupes sur la tête.

Le verbe est « un mot qui change quand le temps change et un mot qui change quand la personne change » (GLE)

« Un verbe est un mot qui dit ce que l'on fait. Un nom est un mot qui désigne une personne, un animal, une chose » (APDLL, p. 15)

Pour trouver le verbe, l'élève n'a pas d'autres recours que l'approche sémantique : le verbe indique un « faire » qui peut être bien entendu autre chose que des actions mais

³ Nous n'avons pas fait figurer ici les sections concernant les temps, ni les désinences.

qui se comprend surtout comme action. Ce faisant, les élèves ne reconnaissent pas comme verbes les mots qui traduisent des sentiments, des sensations comme *souffrir*.

Dans certains manuels, le verbe n'est défini que comme une entité lexicale qui n'est là que pour fournir un critère de reconnaissance de la phrase :

« On appelle phrase tout énoncé qui a un sens complet. La phrase commence par une majuscule et termine par un point. Une phrase qui contient **un ou plusieurs verbes conjugués** s'appelle une phrase verbale. Une phrase qui ne contient **pas de verbe conjugué** s'appelle une phrase non verbale. » (FCM, p. 28).

« Une phrase simple contient **un seul verbe conjugué**. Une phrase complexe contient **plusieurs verbes conjugués**. Une phrase complexe compte autant de propositions que de **verbes conjugués**. S'il y a deux **verbes conjugués** dans une phrase, il y a deux propositions. » (FCM, p. 64)

« Une phrase simple est constituée d'un nom et d'**un verbe**. Elle possède soit deux mots : un nom propre + **un verbe** ; soit trois mots : un article + un nom commun + **un verbe**. Des phrases longues sont aussi des phrases simples où le nom est remplacé par un groupe nominal [...] **le verbe** est remplacé par un groupe verbal [...] (APDLL, p. 109).

ou pour identifier un sujet :

« Le sujet **du verbe** est le mot qui **commande l'accord du verbe** en nombre et en personne. Ce peut être : un nom, un groupe du nom, un pronom. Le sujet du verbe se trouve souvent **avant le verbe**. Le sujet peut aussi être **après le verbe**. Un même sujet **peut commander l'accord de plusieurs verbes**. Pour trouver le sujet, on peut l'encadrer par les mots *c'est...qui*. » (FCM, p. 130-131)

« Le groupe nominal d'une phrase simple s'appelle le sujet du verbe. Le sujet **change le verbe** : quand le sujet est au singulier, **le verbe est au singulier** ; quand le sujet est au pluriel, **le verbe est au pluriel**. Dans une phrase, le sujet est souvent **avant le verbe** [...]. Mais il peut être aussi **placé après** » (APDLL, p. 157-158).

La conceptualisation du verbe dans les manuels scolaires relève d'une situation paradoxale. Parent pauvre de la description de langue, la focalisation de la caractérisation sur sa seule dimension morphologique produit un effet de diversion et protection.

Face aux descriptions fournies par les manuels scolaires, on comprend mieux pourquoi la morphographie verbale ne soit pas maîtrisée par les étudiants et on se trouve donc démunie pour expliquer aux étudiants de L1 les fautes commises dans leur production. Il semble en effet que ces manuels ne leur aient pas offert des propriétés fiables ou les ont-ils oubliées ? Regardons donc si du côté de la linguistique on ne peut pas rassembler des critères qui permettraient d'asseoir la caractérisation du verbe sur des propriétés formelles (et non logico-sémantiques ou réduite à la seule question *qui est-ce qui ?*). Si de tels critères existent, ils formeront une base, une boîte à outils bien utiles pour, d'une part, mieux appréhender l'enseignement de la langue et, d'autre part, amener l'étudiant à se corriger en appliquant lui-même les critères qu'il devra s'approprier.

2. La grammaire verbale du côté de la linguistique

Comment aider notre interlocuteur, l'étudiant à comprendre ses erreurs et à les corriger ? En lui donnant simplement la correction ? En le confrontant à son erreur ? En l'orientant vers des supports pédagogiques ? En lui conseillant d'appliquer la règle qu'il a apprise au primaire ? En lui donnant les outils permettant de se corriger ?

Après une approche quelque peu critique des manuels scolaires, notre objectif sera de montrer en quoi la recherche linguistique peut fournir, en matière de syntaxe spécialement, les bases de contenus plus fiables et plus appropriés que ceux auxquels ont généralement accès les professeurs des écoles et des collèges. Ainsi, il s'agit pour nous d'une part de faire le point sur les apports de la linguistique contemporaine sur la catégorie grammaticale qu'est le verbe *i. e.* mettre au jour l'ensemble des propriétés avancées en linguistique pour caractériser le verbe sous ses différentes facettes (grammaire, orthographe, conjugaison...), et d'autre part de s'assurer qu'elles sont transposables à l'enseignement. Vos retours seront donc précieux (j'accepte d'être en total décalage avec la réalité du terrain !).

On peut en effet considérer qu'il est essentiel, dans l'entreprise du développement de la compétences des élèves, de livrer des règles et descriptions que l'on suppose exactes, ou en tous cas plus appropriées que les règles et descriptions dites « traditionnelles » évoquées *supra* comme, par exemple, les critères ontologiques de type *Le verbe exprime l'action accomplie par le sujet* qui ne sont ni généraux, ni spécifiques, et par conséquent scientifiquement contestables. Nous essayerons donc d'avancer des critères permettant d'identifier le verbe, de caractériser ses propriétés morphologiques, les règles qui régissent sa flexion... afin de disposer d'outils permettant de répondre aux questions des élèves et de pouvoir corriger leurs erreurs autrement que par le recours à la règle énoncée ou à la leçon apprise. Pour ce faire, nous partirons des erreurs rencontrées dans les copies d'étudiants. Nous tenterons d'une part d'expliquer, de comprendre pourquoi la faute est présente, d'autre part de trouver les éléments de réponse adéquats et pertinents (des critères).

2.1. Typologie des erreurs rencontrées sur une forme verbale simple : Comprendre, expliquer, corriger les erreurs

2.1.1. Erreur sur des verbes du 1^{er} groupe

Quelques erreurs sur **la conjugaison des verbes du premier groupe**. Il s'agit des verbes ayant un infinitif présent en *-er*.

9. Le pronom personnel n'**influ** pas sur la terminaison. (Aurélié, L1)
13. Ensuite, la substitution, ce qui **signifit** remplacer les éléments décomposés par d'autres éléments. (Coraline, L1)
14. L'objet et l'étude du langage humaine et la méthode est l'observation car le linguiste **étudi** sans intervenir sur la langue. (Nina, L1)

En (9), (13) et (14), l'étudiant perçoit une voyelle finale /i/ ou /u/ qui ne lui rappelle pas celle des verbes du premier groupe /e/, qui est bien souvent prononcée : *chante, aime, place, mange, pèse...* mais plutôt celle du deuxième /i/ ou troisième groupes /u/ : *finit,*

fuit... Il identifie donc le verbe comme un verbe du deuxième ou troisième groupe et le conjugue comme tel.

L'étudiant n'a pas pris conscience que pour certains verbes la voyelle finale n'est pas prononcée (différence écrit/oral) parce qu'elle n'est pas précédée d'une consonne. Autrement dit, le /e/ correspond essentiellement à la prononciation de la consonne graphique qui précède.

Que faire ? Quels critères avancer ?

- Identifier le radical du verbe et faire varier sa terminaison en commençant par l'infinitif (*influer, signifier, étudier*). Cela permettra d'identifier à quel paradigme appartient le verbe en question.

Le pronom personnel ne peut	influ	er *ir *oir *re	sur la terminaison
Le linguiste ne peut	étudi	er *ir *oir *re	la langue sans la manipuler

- Faire de même en faisant varier la terminaison du participe présent (*-ant, -issant*). Cela permettra d'identifier à quel paradigme appartient le verbe en question et de distinguer ainsi les verbes du 1^{er} et 3^e groupes de ceux du 2^e groupe.

Le pronom personnel n'	influ	ant *issant	pas sur la terminaison...
Le linguiste	étudi	ant *issant	sans intervenir sur la langue...

Nous n'avons fait qu'appliquer le **test de commutation** ; opération linguistique qui s'opère sur l'axe vertical (l'axe paradigmatisque selon de F. de Saussure) dans lequel on peut faire défiler, dans le même contexte (*i. e.* ce qu'il y a à gauche et à droite), des éléments de la langue, en conservant du sens (pas le même sens, mais du sens⁴). Ce « même contexte », c'est ce que vous retrouvez dans les exemples de dictionnaires (Lexis, Le Robert) où le mot étudié est remplacé par un tiret.

2.1.2. Erreur sur des verbes du 2^e groupe

La conjugaison des verbes du deuxième groupe n'est pas maîtrisée. Il s'agit des verbes ayant un infinitif présent en *-ir* et un participe présent en *-issant*.

1. Grâce à ce procédé, on **établi** donc l'existence d'éléments minimaux porteurs de sens. (Joris, L1)

⁴ La phrase ne doit pas devenir agrammaticale.

- 6. La méthode **se définit** par une analyse rigoureuse de la phrase. (Angélique, L1)
- 10. Il **s'établ** donc deux relations. (Margaux, L1)
- 12. Lorsque l'on substitue à un mot un son ou une lettre on **abouti** à un changement du sens du mot. (Justine, L1)

Là encore, en (1), (10) et (12), l'étudiant se focalise sur ce qu'il entend, sur ce qui se prononce : la voyelle finale /i/. Une fois encore, la distinction orthophonie/orthographe est présente. Pourquoi ajouter une autre désinence puisque cela ne s'entend pas, ne se prononce pas : *aboutit*, *(s')établit*. L'absence de marque renvoie intrinsèquement, pour lui, au singulier non-marqué (le masculin). En (6), en revanche l'étudiant n'a pas l'impression d'avoir produit une faute. Il a bien accordé son sujet (*la méthode*, de genre féminin) au verbe en ajoutant la désinence –e qui constitue la marque écrite du féminin.

L'étudiant n'a donc pas pris conscience que pour certains verbes la consonne finale n'est pas prononcée (différence écrit/oral), parce qu'elle n'est pas suivie d'une voyelle, qui viendrait la mettre en valeur. Ce faisant, du fait de la non-prononciation de la consonne finale, l'étudiant soit met une voyelle de désinence du féminin, soit ne met rien (absence de marque qui traduit le singulier masculin).

Que faire ? Quels critères avancer ? Nous n'avons pas d'autres choix que d'appliquer une fois encore **le test de commutation**, de rappeler à l'étudiant les terminaisons des verbes du deuxième groupe et de lui montrer qu'en langue certaines formes (ici la terminaison verbale) ont des propriétés distinctives, une signification (il ne s'agit pas de sons mais de morphèmes flexionnels) même si elles ne s'entendent pas à l'oral. Ces formes expriment une information syntaxique, portent une information grammaticale : la personne et le nombre (-t désigne la 3^e personne du singulier, -s la 1^{re} et 2^e personnes du singulier) et correspondent aux formes de conjugaison - on parle de « désinences » (tradition étymologique) ou de « terminaisons » (ouvrages pédagogiques). Quoiqu'il en soit, la nécessité d'un apprentissage du lexique verbal est nécessaire et obligatoire.

On peut peut-être alerter l'étudiant sur le fait que certains morphèmes de personne ne sont audibles que dans certains contextes d'enchaînement : *je vois encore...*

- Identifier le radical du verbe et faire varier sa terminaison en commençant par l'infinitif (*établir, définir, aboutir*). Cela permettra d'identifier à quel paradigme appartient le verbe en question.

On ne peut	établ	*er ir *oir	l'existence d'éléments minimaux porteurs de sens
La méthode ne peut	se défin	*er ir *oir	que par une analyse rigoureuse

- Faire de même en faisant varier la terminaison du participe présent (-ant, -issant). Cela permettra d'identifier à quel paradigme appartient le verbe en

question et de distinguer ainsi les verbes du 1^{er} et 3^e groupes de ceux du 2^e groupe.

L'auteur	établ	*ant issant	l'existence d'éléments minimaux porteurs de sens...
La méthode ne	se défin	*ant issant	que par une analyse rigoureuse...

2.1.3. Erreur sur des verbes du 3^e groupe

La conjugaison des verbes du troisième groupe n'est pas maîtrisée, et plus particulièrement la conjugaison des verbes en *-re*. Pourquoi les étudiants font-ils cette faute récurrente sur le verbe *conclure* ?

5. Il **conclue** en disant « une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier... ». (Angélique, L1)
8. Nous savons qu'il existe deux grands types de linguistique, si l'on **exclue** la linguistique de l'énonciation. (Aurélien, L1)
18. « raison » **peux** devenir par substitution « saison ». (Marion, L1)
19. On **comprends** dès le début le côté scientifique de celle-ci. (Pauline, L1)

Là encore, on peut expliquer ces fautes par la différence entre ce qui s'écrit et ce qui se dit (voir *supra*). Pour les exemples (5) et (8) on peut procéder au test de commutation (identifier le radical et faire varier les terminaisons en appliquant celles de l'infinitif et du participe présent). Cela permettra d'alerter l'étudiant sur son erreur : les verbes *concluer* et *excluer* existent-ils, selon vous ?

En ce qui concerne les exemples (18) et (19), l'étudiant est conscient de l'existence d'une consonne finale non-prononcée. Il ne maîtrise pas l'ensemble des désinences verbales. On ne peut que lui rappeler l'existence de terminaisons/désinences régulières pour marquer la personne et le nombre : *-t/-d* désigne la 3^e personne du singulier, *-ds/x* la 1^{re} et 2^e personnes du singulier.

2.1.4. Erreur sur l'accord sujet-verbe

2. Les temps eux **provoque** des variations sur les pronoms personnels. (Joris, L1)
3. En effet lorsqu'on **segmentent** et **substituent** des morphèmes il faut qu'à l'arrivée ils aient un sens. (Lucas, L1)
4. Si on compare tout les mots qui **utilise** le verbe aimer on remarque que quelque soit le temps le morphème « penda » est le seul qui revient toujours. (Lucas, L1)
7. Tout d'abord les verbes ne **change** pas. (Angélique, L1)
16. Il évoque ensuite une méthode d'analyse et les différents niveaux qui la **constitue**. (Cindy, L1)
- 17 La procédure tend à délimiter les éléments à travers les relations qui les **unissent**⁵. (Nora, L1)

⁵ En (17), on a affaire à de l'hyper-correction. L'étudiante sait que la forme verbale doit être au pluriel, alors elle en rajoute pour montrer qu'elle maîtrise la règle d'accord !

20. Nous supposons que les verbes en swahili ne se **conjugue** pas. (Adeline, L1)
 21. Il faut les **mettent** en relation avec d'autres éléments. (Nora, L1)

Bien souvent, les erreurs constatées reposent sur une mauvaise identification du sujet dans la phrase. Les étudiants ont tendance à appliquer la règle de leur enfance selon laquelle *le sujet précède le verbe, les sujets sont des mots qui précèdent immédiatement le verbe conjugué* et, ce faisant, ils ne cherchent pas réellement à savoir quel est le mot ou le groupe qui occupe la fonction sujet dans la phrase. Ainsi, des fautes d'accord sont produites car la forme qui précède le verbe n'est pas forcément le sujet de la phrase mais un pronom relatif qui dans certains de ces emplois peut occuper la fonction sujet (4) ou un pronom clitique (16, 17, 21) qui ressemble étrangement à un article. Dans d'autres cas, soit l'accord sujet-verbe est inexistant (2, 7, 20), soit l'accord est marquée mais de façon erronée comme en (3) ou en (15).

En (3), l'étudiant ne sait plus à quoi renvoie *segmenter* et *substituer*. Pour lui, l'action de *segmenter* et de *substituer* se fait sur les morphèmes, il accorde donc ces deux verbes avec *morphèmes* qui est à identifier dans la phrase non pas comme le sujet mais comme le complément. Cette structure de phrase doit lui rappeler certainement la notion d'inversion du sujet !

Que faire ? Quels critères avancer ?

Il faut trouver des propriétés qui permettent de trouver le sujet du verbe pour montrer son rôle dans le fonctionnement orthographique de ce dernier. Il faut donc initier l'étudiant à une observation réfléchie sur le fonctionnement syntaxique des mots et mettre en lumière la relation primordiale entre le sujet et le verbe. Pour ce faire, il faut trouver des critères syntaxiques qui permettront d'identifier les mots non par leur sens uniquement mais par leur rôle syntaxique.

i. Identifier le verbe/le groupe verbal.

- Seul le verbe peut être encadré par **la négation**. L'inclusion de *ne...pas* dans la phrase permet d'identifier le verbe. Nous avons appliqué **le test d'inclusion** (opération linguistique qui permet de mettre en évidence que l'on ne peut pas inclure n'importe quoi n'importe où).
- La **commutation** avec un autre verbe permet de confirmer que provoquent, changent, modifient appartiennent à la même classe paradigmatisée (celle des verbes).

Les temps eux	ne	provoquent changent modifient	pas	de la variation sur les pronoms
		*pomme *bon		

- Le verbe est la seule catégorie à pouvoir se voir attacher **un pronom-clitique** : lorsqu'il est conjugué à un mode personnel, le sujet peut en être je, tu, il, ce, etc. S'il

est à un mode impersonnel (infinitif ou participe), on peut lui associer me, te, le, la, se, y, en, etc. :

Je sortais quand il s'est mis à pleuvoir ; heureusement, tu m'as prêté un parapluie.

Le voyant là, je me suis avancée pour le prendre dans mes bras.

- d. Enfin pourquoi ne pas ajouter à ces critères celui de la question : *Qui est-ce qui ? Qu'est-ce qui ?* traditionnellement utilisée pour identifier le sujet d'une phrase mais que l'on pourrait exploiter ici pour identifier le verbe puisque la totalité du groupe verbal est repris dans la question :

Qu'est-ce qui provoquent de la variation sur les pronoms ? – Les temps.

Qu'est-ce qui ne changent pas ? – Les verbes.

ii. Identifier le sujet

Essayons d'identifier le sujet autrement que par des concepts sémantiques : *Le sujet [...] est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe, ou qui est dans l'état exprimé par le verbe* (Noël et Chapsal 1823).

- a. Le sujet peut apparaître en position clivée : **c'est...qui**

Ce sont	les verbes	qui	ne changent pas
C'est	la charrette	qui	est tirée par le lièvre
Ce sont	tous les mots	qui	utilisent le verbe <i>aimer</i>

- b. Pour savoir si *les verbes, la charrette, tous les mots* sont bien les sujets grammaticaux de la phrase, on regarde si on peut les effacer :

Les verbes ne changent pas → *ne changent pas

La charrette est tirée par le lièvre → *est tirée par le lièvre

Tous les mots utilisent le verbe *aimer* → *utilisent le verbe *aimer*

Nous venons d'appliquer le **test d'effacement** qui consiste à supprimer un ou plusieurs éléments de la séquence donnée. Si un élément peut être effacé, cela signifie que c'est un constituant facultatif. L'effacement d'un constituant obligatoire aboutit à une phrase agrammaticale.

- c. Toute classe pouvant se substituer morphologiquement au nom peut occuper la fonction sujet (pronom, proposition relative substantive, infinitif, proposition complétive...) :

Léa	aime Marie
Il	est malade
Qui m'aime	me suive
Partir	est un plaisir
Qu'il vienne	me surprendrait

- d. Enfin pourquoi ne pas ajouter à ces critères celui de **la question** : *Qui est-ce qui ? Qu'est-ce qui ?* question que l'on ne peut poser qu'en reprenant la totalité du groupe verbal, ce qui signifie que l'on connaît au moins intuitivement le sujet. Les éléments de la réponse permettent d'identifier le sujet.

Qu'est-ce qui provoquent de la variation sur les pronoms ? – Les temps.

Qu'est-ce qui est un plaisir ? – Partir.

Qui est-ce qui aime Marie ? – Léa.

Qu'est-ce qui ne changent pas ? – Les verbes.

- iii. Une fois le verbe et le sujet identifiés, on peut rappeler que le *sujet commande le verbe* et non *le verbe qui s'accorde avec le sujet*, énonciation qui ne suit pas le mouvement orthographique qui va du sujet au verbe. « La rétroaction du verbe au sujet est bien trop difficile pour un enfant. » (Tisset, 2004 : 43).

Il faudrait peut-être préciser ce que l'on entend par 'accord' = 'mariage'. Puisque il n'y a pas que le sujet et le verbe qui s'accordent. Il y a aussi le déterminant et le nom, le nom et l'adjectif...

2.2. Typologie des erreurs rencontrées sur une forme verbale composée : Comprendre, expliquer, corriger les erreurs

2.2.1. Être + participe passé

2. Le langage est une structure formelle qui **a été établi**, donc ils sont indissociables. (Lucille, L1)
3. Il conclut que tout ne peut pas **être** ni **segmenter** ni **substituer**. (Lucille, L1)
4. Les rapports syntagmatiques **sont**, quant à eux, **définies** par le rapport qu'entretient une unité avec les autres unités... (Yanne, L1)
5. Mais certains phonèmes comme [d] ne **peut être réalisé** hors de l'articulation phonétique... (Yanne, L1)
6. La méthode consiste en la segmentation du texte jusqu'à arriver à des phonèmes qui ne peuvent plus **être raccourci**. (Lucas, L1)
8. Cela prouve bien que le champs de comparaison doit **être élargi**. (Angélique, L1)
10. Le langage **est défini** par une structure formelle. (Margaux, L1)
12. On **est** donc **amener** à penser que le segment signifie « je ». (Mathilde, L1)
14. Dans ce corpus le verbe **est formait** de la manière suivante. (Justine, L1)
15. Dans certains cas, le « i » **est supprimer**. (Élise, L1)
24. Ce linguiste français **est connue** pour ses travaux dans le domaine de la grammaire comparée. (Cindy, L1)
27. Puis analyser ces éléments une fois qu'ils **sont décomposé**. (Nora, L1)

Que faire ? Quels critères avancer ?

Faut-il rappeler la règle : « Le participe passé conjugué avec l’auxiliaire *être* s’accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe » ? Avec *être* le « donneur d’accord » (Wilmet 1999) est le sujet.

i. Identifier la forme : le participe passé

- a. Une terminaison vocalique
- b. La confusion avec les infinitifs en -er, phonétiquement indistincts des participes passés en -é, *és, ée, ées* (3, 5, 12, 14, 15, 27).

Commuter le verbe avec un équivalent à infinitif et participe passé audibles :

Ces éléments sont	décomposés/reconnus	
Le verbe est	formé/construit	de la manière suivante...
On est	amené/conduit	à penser que...
La structure formelle a	été établie/prise	

ii. Rechercher le support du participe passé : le sujet

- a. On découvre le support d’un participe passé en posant une – et seulement une – des deux questions : *qui/qu’est-ce qui est/a été PP ?* ou *qui/qu’est-ce qui s’est/s’était/se sera/se serait/s’est eu PP ?*

Qu’est-ce qui est formé de cette manière ? – Le verbe.

Qu’est-ce qui a été établie ? – La structure formelle.

Qu’est-ce qui a été décomposés ? – Ces éléments.

- b. Une fois le support repéré, il faut l’identifier : est-il pourvu d’un genre (masculin, féminin) et d’un nombre (singulier, pluriel) ? Si oui, le participe passé prend *a priori* les marques grammaticales du support. Si non, le participe passé prend par défaut les marques du masculin singulier.

Le verbe : masculin, singulier → accord (*est formé*)

Ces éléments : masculin, pluriel → accord (*sont décomposés*)

La structure formelle : féminin, singulier → accord (*a été établie*)

2.2.2. Avoir + participe passé

- 7. Mais le prochain numéro ne sortira que lorsque **j’aurais réussi** à me débloquent sur le couple qui coince (Anne, 40 ans)
- 9. Ainsi on peut rapprocher *I reading* et *I read* de *You walking* et *You walk...* alors que la segmentation ne nous **l’aurait pas permis**. (Aurélié, L1)
- 11. Les éléments que l’on **a pût** au minimum séparer sont les phonèmes. (Margaux, L1)
- 13. Alors j’**ai chois** l’imparfait. (Justine, L1)
- 16. On peut remarquer que l’on **a supprimer** le « i ». (Élise, L1)
- 17. Après **avoir présenter** cette étape importante, Benveniste nous démontre les limites et les nuances de la segmentation et de la substitution. (Coraline, L1)
- 19. Il s’agit du même morphème qui **a évoluer**. (Coraline, L1)

20. J'ai **définis** les autres morphèmes et placé de côtés la fin de chaque mot. (Galadriel, L1)
21. J'ai **comparais** avec les verbes français... et j'ai ainsi par analyse **comparais** le classement et pu mettre en lumière un certain nombre de points grammaticaux de la langue swahili. (Lila, L1)
22. Après **avoir repérer** les unités phonématiques de l'élément, il établit les différentes manières de composition de ces unités. (Marine, L1)
23. J'ai **regarder** les morphèmes communs. (Nora, L1)
25. L'étude scientifique du langage soulève les questions qui **ont provoqués** un changement dans la linguistique. (Cindy, L1)

Que faire ? Quels critères avancer ?

Faut-il rappeler la règle : « Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément d'objet direct placé avant le verbe. S'il n'y pas de complément d'objet direct, ou si le complément d'objet direct est placé après le verbe, le participe passé reste invariables ». Avec *avoir* le « donneur d'accord » (Wilmet 1999) est le complément d'objet direct.

i. Identifier la forme : le participe passé

- a. Une terminaison vocalique
- b. La confusion avec les infinitifs en -er, phonétiquement indistincts des participes passés en -é, és, ée, ées (16, 17, 19, 22, 23).

Commuter le verbe avec un équivalent à infinitif et participe passé audibles :

Après avoir	présenté/vu/rendu	cette étape importante...
J'ai	regardé/pris	les morphèmes communs
J'ai	repéré/pris	les unités phonématiques de l'élément
On a	supprimé/pris	le « i »

ii. Rechercher le support du participe passé : le complément d'objet direct

- a. On découvre le support d'un participe passé en posant une – et seulement une – des deux questions : *qui/qu'est-ce qui est/a été PP ?* ou *qui/qu'est-ce qui s'est/s'était/se sera/se serait/s'est eu PP ?*

Qu'est-ce qui a été regardé ? – Les morphèmes communs.

Qu'est-ce qui a été supprimé ? – Le « i ».

Qu'est-ce qui a été provoqué ? – Un changement dans la linguistique.

Qu'est-ce qui n'aura pas été permis ? – L' → De rapprocher

- b. Une fois le support repéré, il faut l'identifier : est-il pourvu d'un genre (masculin, féminin) et d'un nombre (singulier, pluriel) ? Si oui, le participe passé prend *a priori* les marques grammaticales du support. Si non, le participe passé prend par défaut les marques du masculin singulier.

Les morphèmes communs : masculin, pluriel → blocage ?

Le « i » : masculin, singulier → blocage ?

Un changement dans la linguistique : masculin, singulier → blocage ?

L' → De rapprocher : masculin, singulier (par défaut)

iii. Vérifier qu'aucun blocage n'entrave le jeu normal de l'accord : compte tenu du support identifié et de possibles blocages, décision orthographique

- Le support se trouve après le PP : pas d'accord

J'ai regardé les morphèmes communs

les questions qui **ont provoqué** un changement dans la linguistique

On peut remarquer que l'on **a supprimé** le « i »

- Le support se trouve avant le PP : accord

Il s'agit du même morphème qui **a évolué**

Ainsi on peut rapprocher *I reading* et *I read* de *You walking* et *You walk...* alors que la segmentation ne nous **l'aurait pas permis**

- Le support trouvé est indifféremment questionnable par être ou avoir : pas accord

Les impôts ont **augmenté** : *qu'est ce qui (est/a) augmenté ?* – Les impôts

L'annonce a **paru** : *qu'est ce qui (est/a) paru ?* – L'annonce.

L'acquisition de l'accord du participe passé ne peut s'opérer si l'élève ne comprend pas les logiques de fonctionnement de la structure de la langue et cette démarche réflexive sur la langue, l'élève ne peut l'avoir qu'au cours du cycle des approfondissements.

2.2.3. Autres formes verbales composée !

1. Le phonème [ŋ] **fait parti** de la classe des phonèmes finaux. (Julie, L1)
18. On **peut relevé** les morphèmes communs entre certaines phrases de ce corpus. (Coraline, L1)
26. [ŋ] **fait partit** de la classe des phonèmes finaux. (Océane, L1)
28. On constate et suppose donc que le « er » définit un arbre qui produit un fruit celui-ci définit par ce qu'on **pourrait appelé** le préfixe. (Nora, L1)
29. Cette méthode **permet d'identifié** et de comprendre les relations entre chaque éléments segmentable. (Marion, L1)

Que faire ? Quels critères avancer ?

- a. La confusion avec les infinitifs en -er, phonétiquement indistincts des participes passés en -é, és, ée, ées (18, 28, 29).

Commuter le verbe avec un équivalent à infinitif et participe passé audibles :

On peut	relever/prendre	les morphèmes communs
On pourrait	appeler/étendre	cela (le/au) préfixe
Cette méthode permet d'	identifier	les relations entre

	comprendre	chaque segment
--	-------------------	----------------

- b. Pour *faire partie* (1, 28), dire à l'étudiant que c'est une construction figée *faire partie de qqch*. On peut envisager une reformulation : *[η]* renvoie à une partie de la classe des phonèmes finaux. *Faire partie de* est synonyme de *appartenir à*, entre autre.

2.3. Typologie des erreurs d'accord rencontrées sur une forme adjectivale, un participe employé seul : Comprendre, expliquer, corriger les erreurs

1. Les deux phases de la méthode d'analyse ont donc **un ordre défini** (Clémence, L1)
2. La seconde étape consiste à substituer **les éléments segmenter** par d'autres éléments (Julie, L1)
3. – soit **une voyelle suivi** d'une consonne. (Lucille, L1)
4. Cette dernière, nous dit-il, est par ailleurs égale à **l'objet étudier**. (Élise, L1)
5. Au sens s'ajoute **la place défini** des phonèmes. (Coraline, L1)
6. Il justifie **la hiérarchie** précédemment **observer**. (Coraline, L1)
7. Les traits distinctifs seulement **substituabent**. (Lila, L1)
8. A partir de là, j'ai commencé à analyser le nombre de phonèmes en dehors des terminaisons que j'avais deviné qu'elle était significatif du **verbe conjugais**. (Lila, L1)
9. La seule **unité non identifié** et le « tu ». (Marine, L1)
10. La **méthode utilisé** ici est celle qui consiste à identifier des éléments et les relations qui les unient. (Cindy, L1)
11. Il faut identifier **ces éléments décomposé** en fonction des substitution qu'ils admettent. (Nora, L1)
12. On constate et suppose donc que le « er » définit un arbre qui produit un fruit celui-ci **défini** par ce qu'on pourrait appelé le préfixe. (Nora, L1)
14. La chaîne **choisis** est en anglais. Pauline, L1)

La plupart des erreurs rencontrées porte sur une forme qui rappelle un verbe : *choisir, défini, décomposer, utiliser, identifier...* L'étudiant pense que c'est un verbe, donc il le conjugue en utilisant différentes désinences verbales (1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 14). L'étudiant semble perdu d'une part pour identifier la catégorie/la classe grammaticale à laquelle appartiennent cette forme (adjectif, verbe), d'autre part pour accorder correctement le groupe ainsi constitué avec le mot qui précède.

Que faire ? Quels critères avancer pour distinguer le verbe (le participe) de l'adjectif verbal ?

Rappelons que la désignation *adjectif verbal* doit simplement s'entendre comme « adjectif dérivé d'un verbe » (participe présent ou passé). Ce faisant, l'adjectif verbal est un participe qui a acquis toutes les propriétés de l'adjectif qualificatif (on peut donc le distinguer du participe par les propriétés suivantes) :

- il est **variable** en genre et en nombre et **s'accorde** avec le nom auquel il s'adjoint : *une voyelle **suivie**, les éléments **segmentés**, un ordre **défini**, des données **précises***
- il est **gradable** (il peut être modifié par un adverbe) : *une voyelle **souvent/rarement suivie** d'une consonne, des éléments **souvent/fréquemment segmentés** par d'autres éléments, un ordre **souvent/fréquemment défini**, des données **souvent/rarement précises***
- les **participes passés de forme simple assimilés à des adjectifs conservent leurs possibilités de complémentation** : *les candidats retenus par le jury.*
- il peut commuter avec des adjectifs (cela montre bien qu'il appartient au paradigme des adjectifs) : *une place **définie/précieuse**.*
- il peut être **épithète** : *une place **définie**, les éléments **segmentés**, un ordre **défini**, des données **précises**.*
- il peut se voir substituer **une relative** : *une place **définie** / une place **qui est définie par des phonèmes** ; des éléments **segmentés** / **qui sont segmentés par d'autres éléments**.*
- il peut être **attribut** : *les éléments **sont segmentés**, l'ordre **est défini**.*
- il se pronominalise par **le** invariable : *l'ordre **est défini** et **le** restera.*

2.4. Préposition, conjonction ou forme verbale (homophones grammaticaux) ? Comprendre, expliquer, corriger les erreurs

1. En dernier lieu, Benveniste conclut en disant que segmentation et substitution ne peuvent s'appliquer **à** des portions de la chaîne parlée. (Joris, L1)
2. Le texte écrit par E. Benveniste **à** pour sujet les différentes étapes de l'analyse linguistique. (Lucas, L1)
3. En effet lorsqu'on segmente et substitue des morphèmes il faut qu'**à** l'arrivée ils aient un sens. (Lucas, L1)
4. Pour ce faire on change on remplace certains mots pour voir si la phrase **à** toujours un sens. (Angélique, L1)
5. Cet extrait **à** pour thème l'analyse linguistique. (Nina, L1)
6. En swahili un verbe **et formé** du sujet, de la marque du temps, du cod et enfin de la base verbal. (Galadriel, L1)
7. L'objet **et** l'étude du langage humaine et la méthode est l'observation car le linguiste étudie sans intervenir sur la langue. (Nina, L1)
8. La seule unité non identifiée **et** le « tu ». (Marine, L1)

Que faire ? Quels critères avancer ?

Commuter la forme à une forme verbale conjuguée. Si la commutation est possible, on a affaire à l'auxiliaire, sinon il s'agit de la préposition. On peut le vérifier là encore à l'aide de commutation avec des prépositions :

Le texte	a/avait/*avec/*à	pour thème l'analyse linguistique
L'unité non-identifiée	*et/*avec/est/était	le « tut »
La phrase	*à/*avec/a/avait	toujours un sens

Nous venons d'identifier des catégories grammaticales, des fonctions syntaxiques à l'aide de critères formels. Cela prouve que l'apprentissage et la découverte peut se faire sans avoir le sens comme postulat de départ, même si, la compréhension est nécessaire pour manipuler la langue puisqu'il faut être capable de porter des jugements sur ses productions et donc de conclure sur les constructions ainsi produites : ont-elles encore un sens ? sont-elles acceptables ? sont-elles grammaticalement bien construites, etc.

Nous venons de démontrer que la recherche linguistique peut fournir, en matière de morpho-syntaxe spécialement, des critères plus fiables et plus appropriés que ceux auxquels ont généralement accès les professeurs des écoles et des collèges (cf. l'analyse des manuels scolaires). Nous venons de proposer des critères, reste à savoir si leur transposition didactique est possible, s'ils sont exploitables en situation d'apprentissage, de classe.

Références

- (1980) *Le nouveau Bescherelle – 1. L'art de conjuguer*, Paris : Hatier.
- (2004). *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?*, *Les Programmes*, 2004-2005, SCÉRÉN [CNDP] & XO Editions.
- LEEMAN-BOUIX D. (1994) *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Paris : Nathan Université.
- NOËL & CHAPSAL (1823) *La nouvelle grammaire française*, Delagrave.
- PETIT G. (2004) « La représentation du verbe dans les manuels de français pour le primaire », in C. Vaguer & B. Lavieu (dir.) *Le verbe dans tous ses états. Grammaire, sémantique, didactique*, Namur : Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. 'Diptyque', n°2 (51-78).
- TISSET C. (2004) « Un jour fut le verbe », in C. Vaguer & B. Lavieu (dir.) *Le verbe dans tous ses états. Grammaire, sémantique, didactique*, Namur : Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. 'Diptyque', n°2 (33-50).
- VAGUER C. (2006) « Nouvelles technologies et apprentissage de la lecture », in C. Vaguer & D. Leeman (dir.) *Des savoirs savants aux savoirs enseignés. Didactique du français*, Namur : Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. « Diptyque n°8 (123-149).
- VAGUER C. (2007) « Apprentissage de l'orthographe du participe passé dans les logiciels pédagogiques - CM2 », in C. Vaguer & D. Leeman (éds) *Orthographe : innovations théoriques et pratiques de classes*, Namur : CEDOCEF & Presses Universitaires de Namur (Belgique), coll. « Diptyque », n°11 (189-216).
- Vaguer C. & Lavieu B. (éds) (2004) *Le verbe dans tous ses états. Grammaire, sémantique, didactique*, Namur : Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. 'Diptyque', n°2.
- VAGUER C. & LEEMAN D. (2005) *De la langue au texte : le verbe dans tous ses états (2)*, Namur : Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. 'Diptyque', n°4 (186 p.)
- VAGUER C. & LEEMAN D. (2006) *Des savoirs savants aux savoirs enseignés. Didactique du français*, Namur : Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. 'Diptyque', n°8 (165 p.).
- VAGUER C. & LEEMAN D. (2007) *Orthographe : innovations théoriques et pratiques de classes*, Namur : Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. 'Diptyque', n°11 (260 p.).
- WILMET M. (1999) *Le participe passé autrement. Protocole d'accord, exercices et corrigés*, Paris/Bruxelles : De Boeck & Larcier / Duculot.

Manuels :

- [APDLL] Dufayet P. & Van Cleef R. (1993) *Au pied de la lettre. Tout le français en écrivant, CE2*, Paris : Hachette.

- [FCM] *Français CM. Lecture expression*, Paris : Belin.
- [FOLE] (2003) *Le Français, des outils pour lire et pour écrire CE2*, Paris : Hachette.
- [GLE] Tomassonne R. (1998) *Grammaire pour lire et pour écrire CE2*, Delagrave.
- [LBM] Dupré J.-P. , Olive M. & Schmitt R., *La balle aux mots CE2*, Paris, Nathan.
- [LBM] Mitterand H., Scmitt F. & Dupré J.-P. (1991) *Langue française CE2. La balle aux mots*, Paris, Nathan.
- [TLF] (2000) *Tout le français au CE1*, Paris : Nathan.